

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

**Date de convocation**

29 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre à 18h00,  
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Noyant  
et Aconin sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
84	43	43

**CREANCES IRRECOUVRABLES**

n° 48

**Présents :**

Mesdames GAUTIER, DRIVIERE, FELCZAK, JULVE , DELVAL.

Messieurs MATHAUT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT, BEZIN, HERTAULT, GUYOT, LEMAIGRE, TEMPLIER, SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLARD, CHABROL, NELATON, BOUCHER, LETRILLART, BUCHET, DELACOUR, WOKAN, SAUMONT, BOUDRAA , BOUDEELE, BRUNET, MAURICE, COUVREUR, REYT, LEBLOND, DUVIVIER , REBEROT représenté par M.GUERIN, LEROUX Christian, TROMBETTA, TOURNEVILLE, BOMBART, DROUX, LANGLET, LANSOY, STANLEY.

Mrs.POTTIER, RUELLE, BATTEFORT, excusés.

**Secrétaire de séance :** Mme GAUTIER Nathalie

Monsieur le Président informe le Comité Syndical des produits irrécouvrables sur le budget 2019 dressé et certifié par le Receveur du Syndicat qui demande l'admission en non-valeur et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées au dit état.  
Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement par suite de disparitions, absences, décès, etc...,

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, d'admettre :

- en **créances éteintes**, les dossiers ci-dessous pour la somme totale de **1 701,84 € €** (eau et taxes comprises).

ABONNE		MONTANT
SARAZIN Dominique	7 rue Jules Siegfried - BELLEU	114,75 €
HOAREAU Joël	7 Grand Rue - RESSONS LE LONG	503,81 €
WOJEWODKA Reynald	4 Rue Jean LOZE- BELLEU	43,25 €
GASCOIN Gaële	10 Rue de la Glacière - LONGPONT	258,85 €
FORTEMAISON Amélie et David	29 rue Marie Thérèse Aubert - BERZY LE SEC	739,29 €
TATI Sarl GMC	3 26 Rue des Lombards 60200 COMPIEGNE	41,89 €
<b>TOTAUX</b>		<b>1 701,84 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit

POUR COPIE CONFORME  
Le Président

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-Préfecture le  
Et publication ou notification le

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS

12 DEC. 2019

**S.E.S.V.**  
**SYNDICAT DES EAUX**  
**DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS**  
 87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES  
 Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62  
 Email : [sesv@orange.fr](mailto:sesv@orange.fr)